



Club Canin De Guipavas

Président : M. PRIGENT François-Xavier

Siège social : Ruguellou
29400 SAINT-

SAUVEUR

Terrain d'entrainements:

Baralan

29490 Guipavas

N°Id S.C.C. :1290

Madame, Monsieur

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre concours d'obéissance

Ce concours sera jugé par Mme Nominé Christelle

et aura lieu sur notre terrain au lieu dit

Baralann à Guipavas 29490

(derrière l'aéroport)

les 18 & 19 Février 2023

Engagements à retourner au plus tard le

06 Février 2023

à

Mlle Castrec gaelle

Toull ar c'hefeleg

29150 Chateaulin

Pour plus d'infos : castrec.gaelle@orange.fr ou 0659974259

Buvette, restauration rapide sur place (sans réservation)

Dans l'attente de vous accueillir nous vous prions de croire en nos meilleures salutations cynophiles

le président François xavier Prigent





Club Canin De Guipavas

Président : M. PRIGENT François-Xavier

Siège social : Ruguellou

29400 SAINT-

SAUVEUR

Terrain d'entrainements:

Baralan

29490 Guipavas

N°Id S.C.C. :1290



Engagement au concours du 18 & 19 Février 2023
Juge : Mme Nominé Christelle

Conducteur

Téléphone

Coller une étiquette

Classe d'inscription (entourer votre choix)

	CSAU	LOF	Non LOF
	Brevet	LOF	Non LOF
Classe 1	LOF	Non LOF	
Classe 2	LOF	Non LOF	
Classe 3	LOF	Non LOF	

Signature du concurrent

Signature du président de club

Engagements et documents à joindre

Mlle Castrec gaelle Toull ar c'hefeleg 29150 Chateaulin
Pour plus d'infos : castrec.gaelle@orange.fr ou 0659974259

CSAU 17 euros

joindre photocopie carte de puce +du LOF (format A4)

CSAU + Brevets : 27 euros

Classes brevet & 1 & 2 & 3 : 17 euros

2 étiquettes sur leur support

La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2ème catégorie

En cas de conducteur différent du propriétaire mettre les 2 étiquettes

chèque à l'ordre : Club canin de guipavas

Joindre un enveloppe timbrée à votre adresse ou adresse mail LISIBLE

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

